

**TRANSFORMER
LE LYCÉE
PROFESSIONNEL**

Former les talents aux métiers de demain

VADE-MECUM

**LA CLASSE DE
TROISIÈME
PRÉPA-MÉTIER**

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



FICHE 1

Valider le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Dans cette fiche

Le socle commun de connaissances, de compétences, de culture

La mise en œuvre

L'accompagnement personnalisé (AP)

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)

Le diplôme national du brevet

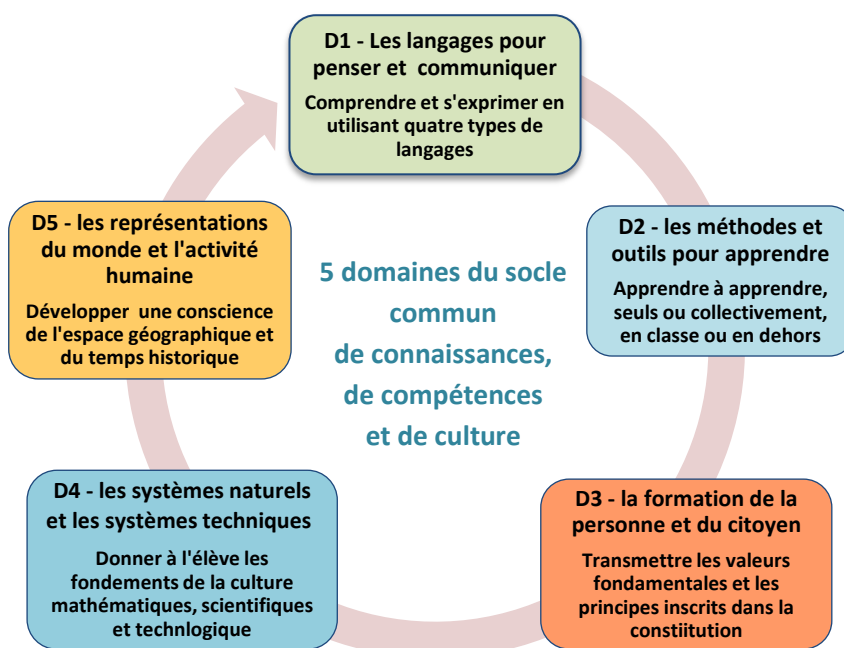
Quelques points de vigilance

De quoi s'agit-il ?

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture couvre la période de la scolarité obligatoire du cours préparatoire (CP) à la classe de troisième. La scolarité a pour objectif de donner aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution.

Les principes généraux

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu est composé de **cinq domaines de formation** qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire.



Chaque programme est composé des éléments suivants :



Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;

Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;



Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;



Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain ; les représentations du monde et l'activité humaine.

Composantes du domaine 1 et items des domaines 2, 3, 4 et 5

1. Les langages pour penser et communiquer

- C1.1 Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- C1.2 Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère (cas échéant, une langue régionale)
- C1.3 Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques, informatiques
- C1.4 Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

2. Les méthodes et outils pour apprendre

- I2.1 Organisation du travail personnel
- I2.2 Coopération et réalisation de projets
- I2.3 Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information
- I2.4 Outils numériques pour échanger et communiquer

3. La formation de la personne et du citoyen

- I3.1 Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
- I3.2 La règle et le droit
- I3.3 Réflexion et discernement
- I3.4 Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

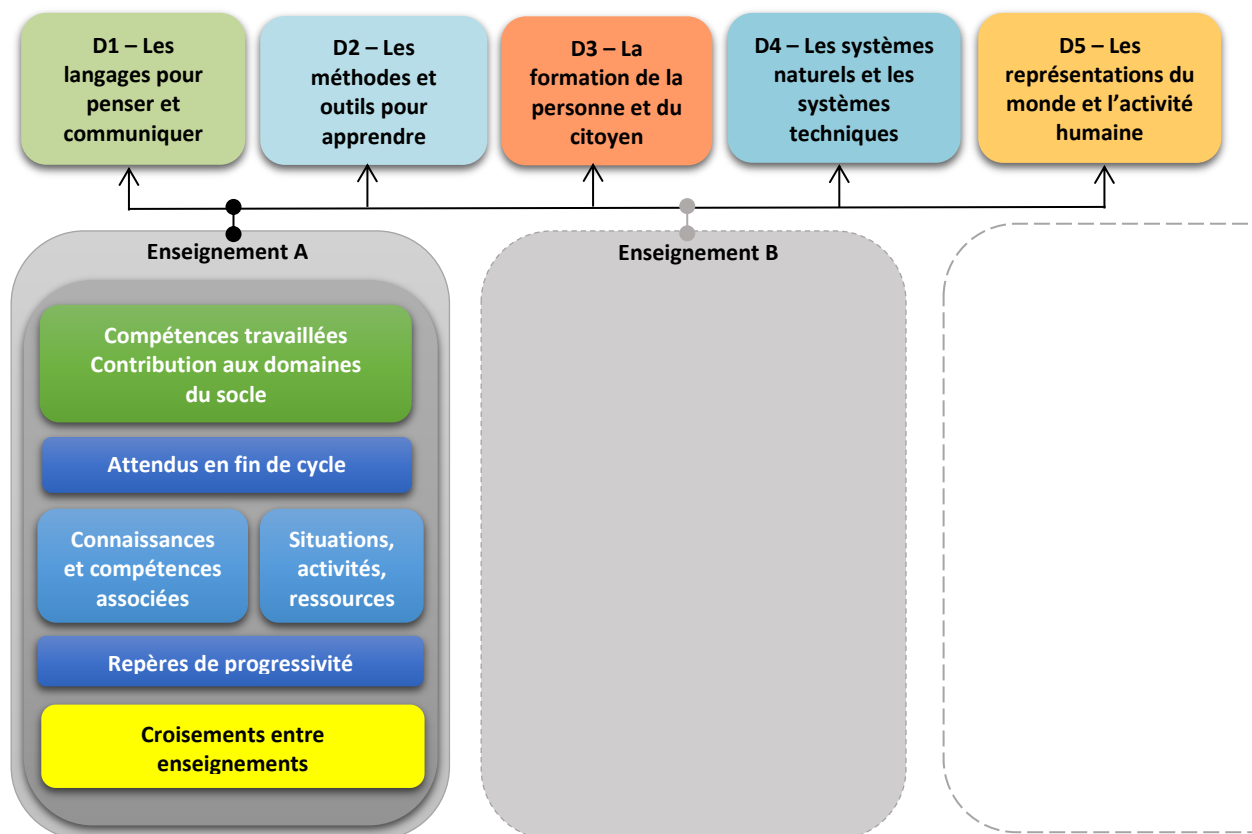
4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

- I4.1 Démarches scientifiques
- I4.2 Conception, création, réalisation
- I4.3 Responsabilités individuelles et collectives

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

- I5.1 L'espace et le temps
- I5.2 Organisations et représentations du monde
- I5.3 Invention, élaboration, production

Éléments constituant les programmes des cycles



Toutes les disciplines enseignées en troisième prépa métiers sont mises au service de l'acquisition du socle commun avec :

- ⊕ des **compétences travaillées** dans chaque discipline qui contribue à la maîtrise de chaque domaine et des composantes ;
- ⊕ des **attendus en fin de cycle**, qui précisent ce que l'élève devra savoir-faire ;
- ⊕ des **connaissances et compétences associées**, à maîtriser au cours du cycle, mises en relations avec des **exemples de situations** ou des ressources ;
- ⊕ des **repères de progressivité** qui indiquent des activités ou des apprentissages à mener en fonction des trois années du cycle, ou mettent en exergue certains points essentiels du programme ;
- ⊕ des **croisements entre enseignements (thèmes ou supports communs)**, qui peuvent être travaillés par plusieurs disciplines.

Mise en œuvre

Les acquis des élèves dans chacun des domaines de formation du socle commun sont évalués au cours de la scolarité, sur la base des connaissances et compétences attendues du cycle 4, telles qu'elles sont fixées par les programmes d'enseignement.

L'évaluation porte sur les **huit composantes du socle commun** (quatre composantes du domaine 1 et quatre autres domaines de formation). L'acquisition et la maîtrise de chacune des composantes du socle commun sont appréciées pour chaque domaine de façon indépendante. Elles ne peuvent donc pas être compensées par celles d'un autre domaine.

Les quatre composantes du domaine intitulé "les langages pour penser et communiquer" ne peuvent pas non plus être compensées entre elles.

L'échelle d'évaluation comporte quatre niveaux :

- ⊕ le **niveau 1** de l'échelle « **maîtrise insuffisante** » correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;
- ⊕ le **niveau 2** « **maîtrise fragile** » correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;
- ⊕ le **niveau 3** « **maîtrise satisfaisante** » est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun ;
- ⊕ le **niveau 4** « **très bonne maîtrise** » correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

La consolidation tout comme l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles prévus à la grille horaire contribuent à la maîtrise du socle

La consolidation en français, en mathématique permet aux élèves de 3^e prépa métiers :

- de renforcer les connaissances et compétences, en français et en mathématiques, essentielles dans la vie personnelle ;
- de soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité ;
- d'acquérir des méthodes de travail en travaillant sur les mécanismes de la compréhension ;
- de l'aider à gagner en autonomie en favorisant les processus de mémorisation et d'appropriation ;
- de renforcer les connaissances et compétences nécessaires pour une poursuite d'étude au lycée.

L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des voies de formations professionnelle permet de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective. Le caractère interdisciplinaire de cet enseignement est à privilégier. Toutes les disciplines, contribuent à cet enseignement. Les environnements professionnels découverts font l'objet de développement et d'activités scientifiques et technologiques. Il s'agit aussi d'apporter aux élèves les clés de compréhension des composantes et caractéristiques scientifiques et technologiques de ces environnements ou situations professionnelles rencontrés.

Le diplôme national du brevet

En fin de 3^e, les élèves doivent avoir acquis dans les domaines généraux et technologiques des compétences leur permettant d'accéder dans de bonnes conditions à une formation diplômante (CAP, baccalauréat professionnel, voire seconde générale et technologique). Ils sont en mesure de **se présenter au diplôme national du brevet** (DNB), de préciser leur orientation en faisant le choix d'une voie de formation, le cas échéant d'une spécialité professionnelle.

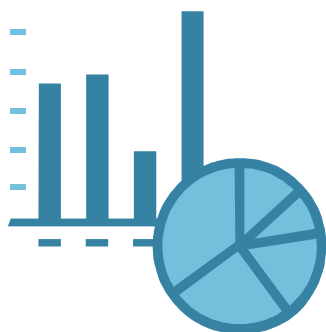
La validation de ces acquis n'intervient qu'en fin de cycle pour le DNB.

Quelques points de vigilance

- La continuité du cycle 4 doit être assurée.
- Le projet pédagogique élaboré et les modalités d'organisation choisies par l'équipe pédagogique, dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, sont à préciser dans le volet pédagogique du projet d'établissement et présentés dans le cadre du conseil pédagogique.
- L'objectif premier du projet pédagogique doit être la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

FICHE 2

Identifier les caractéristiques d'une implantation en collège ou en lycée



Dans cette annexe

Dispositions communes et spécifiques

Points forts, points faibles

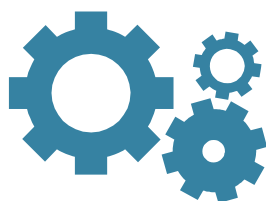
Socle commun de connaissances, de compétences, de culture

Diplôme national du brevet

Enseignements d'histoire-géographie, EMC

Enseignements de sciences et technologie

Découverte des métiers et des formations professionnelles



Infographie : effectifs, implantation

- **Part des élèves de 3^e (2018)** inscrits en 3^e préparatoire à l'enseignement professionnel (PEP) : **32735** élèves, soit 4,10% de l'ensemble des élèves de 3^e.
- **3^e PEP** : effectif et proportion d'élèves inscrits en collège (CLG), lycée polyvalent (LPO), lycée professionnel (LP)

EPLÉ	Nb	effectif	Total eff.	% eff.
CLG	220	4622	32735	14,2%
LPO	411	9816		30%
LP	780	18202		55,6%
EREA	5	95		0,2%

Source 2018 MEN DEEP, France métro +DOM

Socle et DNB

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture	La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est l'ambition première. Le livret de suivi unique (LSU) est renseigné pour tous les élèves de la classe 3e « prépa-métiers ». Des attestations de compétences le complètent : ASSR, PSC1 et certification numérique.	
Diplôme national du brevet	Les élèves sont inscrits, préparés et présentés au diplôme national du brevet.	

Équipe pédagogique

Une équipe pédagogique stable, resserrée, consciente des enjeux d'accompagnement des élèves dans la construction de leur projet d'orientation vers l'enseignement général et technologique, vers l'enseignement professionnel, sous statut scolaire ou statut de l'apprentissage, en capacité de capitaliser sur son expérience pour construire un projet pédagogique spécifique.

Enseignements ayant fait l'objet d'aménagements

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Histoire – Géographie - Enseignement Moral et Civique	Programme d'enseignement de l'histoire-géographie-enseignement moral et civique pour les élèves des classes de troisième qui bénéficient de dispositifs particuliers et qui se présentent à la série professionnelle du DNB.	

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Enseignements de sciences et technologie <i>Une partie des compétences travaillées et des connaissances abordées seront traitées dans le cadre de l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles</i>	Référentiel de formation relatif aux sciences et à la technologie au cycle 4 pour les élèves bénéficiant de dispositifs particuliers	
	Assurés par les professeurs du collège	Enseignements assurés par des enseignants : <ul style="list-style-type: none"> • de physique chimie ou de mathématiques ; • de sciences de la vie et de la Terre ou de biotechnologie santé environnement ; • de SII ou de génie mécanique construction de préférence. Dans le cadre de la convention de partenariat : mise en place de complément de service donné (CSD) et complément de service rendu (CSR) entre le lycée et les collèges du secteur (voir annexe). Nécessaire pour les lycées à dominante tertiaire ou hôtellerie ne disposant pas de professeurs de SII ou de STI.
	Enseignements assurés dans des espaces de formation équipés et permettant d'aborder les démarches (investigations, expérimentations, projets), les contenus et les compétences à travailler telles que définies par les programmes.	
	Répartition équilibrée de l'horaire des trois disciplines, à déterminer sur la base des contenus et compétences à travailler figurant dans les programmes à enseigner, du projet pédagogique et des apports construits dans le cadre des activités de « découverte des métiers, des voies et modalités de formations professionnelles » (voir fiche n°16).	

Autres enseignements

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Enseignements artistiques	Assurés par les professeurs du collège	<p>Enseignements assurés par des professeurs formés et contribuant au parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)</p> <p>La ressource pour l'enseignement d'arts plastiques et l'histoire des arts est le professeur d'arts appliqués.</p> <p>Pour l'enseignement d'éducation musicale : complément de Service Donné CSD et Complément de Service Rendu CSR entre le lycée et les collèges du secteur.</p>

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Enseignement de découverte des métiers, des voies et des modalités de formation	<p>Travail collaboratif avec les directeurs délégués aux formations des lycées associés à la DP.</p> <p>Accès aux espaces et plateaux techniques des SEGPA en lien avec l'organisation pédagogique définie par le directeur adjoint de SEGPA.</p> <p>Travail en réseau avec les lycées professionnels, centres de formation d'apprentis, lycées des métiers, campus des métiers et des qualifications.</p>	<p>Travail en réseau avec d'autres lycées, les centres de formation d'apprentis ou UFA et lycées des métiers, les campus des métiers et des qualifications (CMQ) pour ouvrir la découverte des métiers à d'autres domaines, environnements et champs professionnels que ceux du lycée.</p>
	<p>Mobilisation du réseau de partenaires (collectivités, ville, associations...) pôles et terrains de stage, services gérant les relations école-entreprises avec l'appui des services du rectorat (DAFPIC, DAET), du référent école-entreprise.</p> <p>Conventions de stage à établir dans le cadre des stages ou séquences de découverte, des périodes ou des séquences d'immersion.</p>	

Références

- ▶ Décret création 3^e PRÉPA MÉTIERS
- ▶ Enseignement de sciences et technologie et enseignement d'histoire-géographie, EMC ayant fait l'objet d'aménagements : BOEN n°37 du 13 octobre 2016 : note de service n° 2016-156 et note de service n° 2016-157 du 12-10-2016.

Points forts, points de vigilance identifiés

	Implantation en collège	Implantation en lycée
Points forts	<p>Connaissance des programmes sur l'ensemble de la scolarité de collège (cycle 3 et 4), des attendus du socle et du DNB.</p> <p>Mise en œuvre du LSU et suivi sur le cycle 4.</p> <p>Approche pédagogique (projet, sciences et technologie, EPI...) associant élèves de prépa métiers et élèves du collège possible.</p> <p>Participation au dispositif « Devoirs faits » avec d'autres classes.</p> <p>Mobilisation des plateaux techniques de la SEGPA.</p>	<p>Rupture avec la scolarité passée, intégration et prise en charge spécifique au sein du lycée.</p> <p>Relations et partenariats avec le monde économique et professionnel, opportunités de stages, mise en réseau des LP, contacts avec les LDM, CMQ.</p> <p>Plateaux techniques accessibles pour la découverte professionnelle (mini stages, immersions, séquences d'observation).</p> <p>Possibilités de découvrir in situ les modalités et l'organisation de la formation sous statut de l'apprentissage.</p>
Points de vigilance	<p>Risque de stigmatisation de la classe au sein du collège.</p> <p>Mobilité et déplacements des élèves pour accéder à des environnements professionnels ou plateaux techniques en lycée ou CFA.</p> <p>Pas ou peu de culture du monde économique et professionnel, partenariats avec les lycées et les CFA plus difficiles à formaliser et concrétiser.</p>	<p>Participation au dispositif « Devoirs faits ».</p> <p>Liaison collège – lycée professionnel.</p> <p>Respect des horaires de la grille officielle.</p> <p>Difficulté à proposer une LV2.</p> <p>Difficultés à concrétiser les CSD/CSR pour les disciplines non présentes au lycée, notamment les lycées tertiaires ou hôteliers : musique, technologie, SVT... et pour concevoir, mettre en œuvre et suivre le projet pédagogique de la classe.</p> <p>Préparation au DNB.</p>

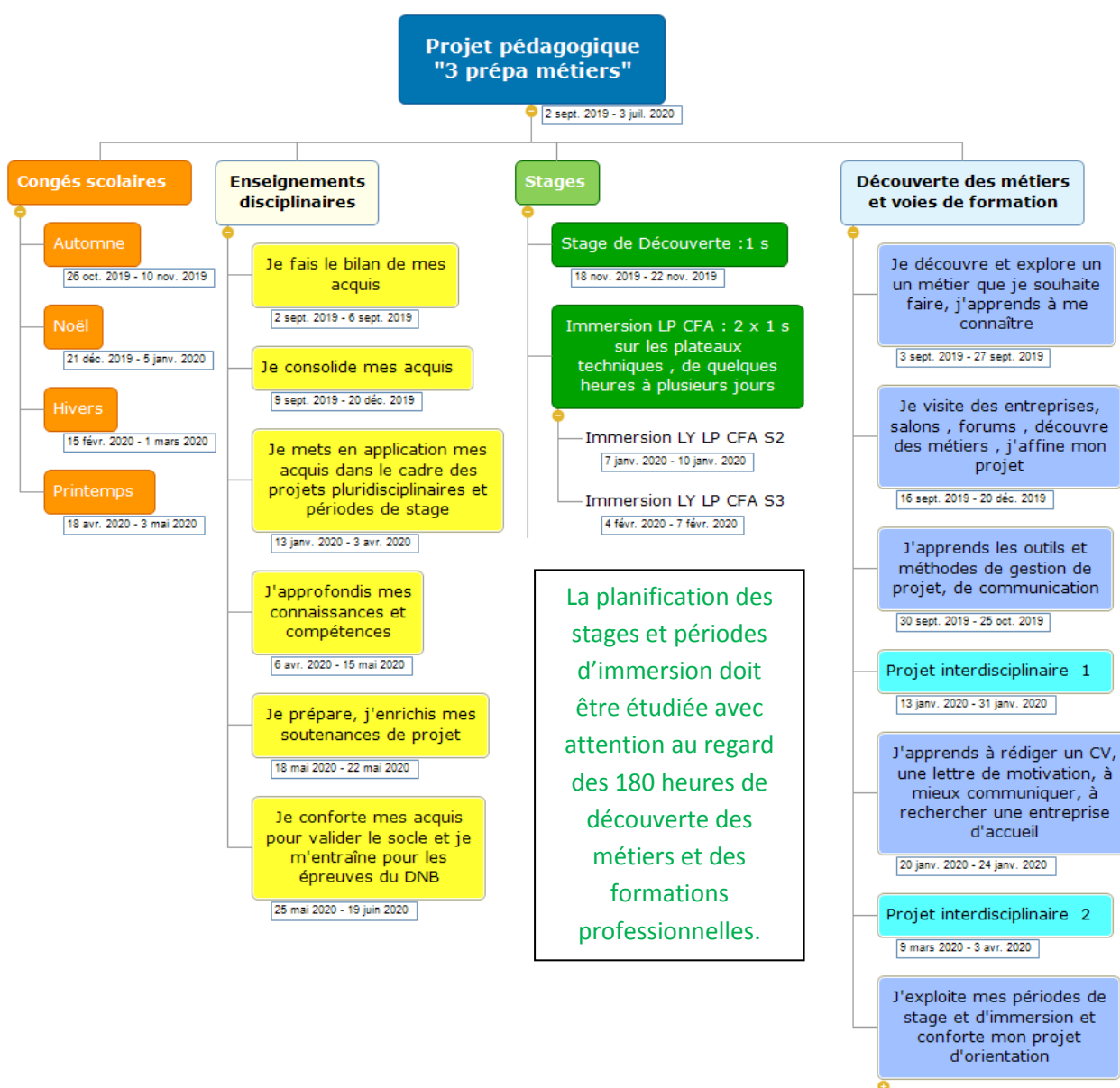
Fiche 3

Définir le fil rouge, l'agenda de l'année, la planification des temps forts et des activités

Que ce soit à l'aide d'un fil rouge, d'un chemin de fer ou d'un planning, les étapes des projets initiés au bénéfice de la réussite des élèves de 3^e PRÉPA-MÉTIERs nécessitent d'être planifiées pour pouvoir être mises en œuvre, suivies et évaluées.

Prendre en compte les congés scolaires qui rythment l'année, les apports disciplinaires, la planification des stages l'organisation des temps de découverte des métiers et des voies de formations professionnelles et le temps des projets interdisciplinaires nécessite une organisation sur l'année.

Un exemple ci-dessous :



Pour organiser et planifier le projet pédagogique de la classe, il convient de :

1^{re} étape : concevoir les activités et le ou les projets :

- ▶ déterminer et caractériser les productions attendues des élèves : nombre, difficultés, complexité, ressources nécessaires ... ;
- ▶ estimer le délai de ces productions ;
- ▶ déterminer l'enchaînement des productions.

2^e étape : planifier les activités et le ou les projets :

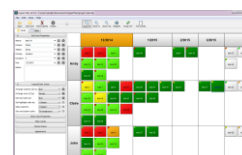
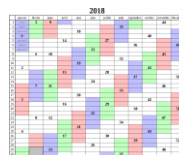
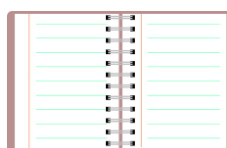
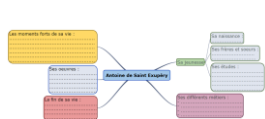
- ▶ planifier ces projets ou productions (début, fin) ;
- ▶ affecter les professeurs et les disciplines (qui, quand, co intervention, dédoublement) ;
- ▶ planifier les disponibilités des intervenants extérieurs, des ressources spécifiques ;
- ▶ planifier les productions, les activités d'apprentissages au sein du projet ;
- ▶ décomposer, planifier les activités disciplinaires d'apprentissage préalables associées aux productions attendues.

3^e étape : gérer les activités, le déroulement du ou des projets :

- ▶ installer des revues de projets (nombre, quand) ;
- ▶ réguler le projet, gérer les aléas, prendre les dispositions nécessaires.



Les outils mobilisés : une carte mentale, un agenda, un calendrier, un planning, un diagramme de GANTT.



Exemple des étapes d'un projet de découverte des métiers et des formations professionnelles (DMFP), point de vue élève :

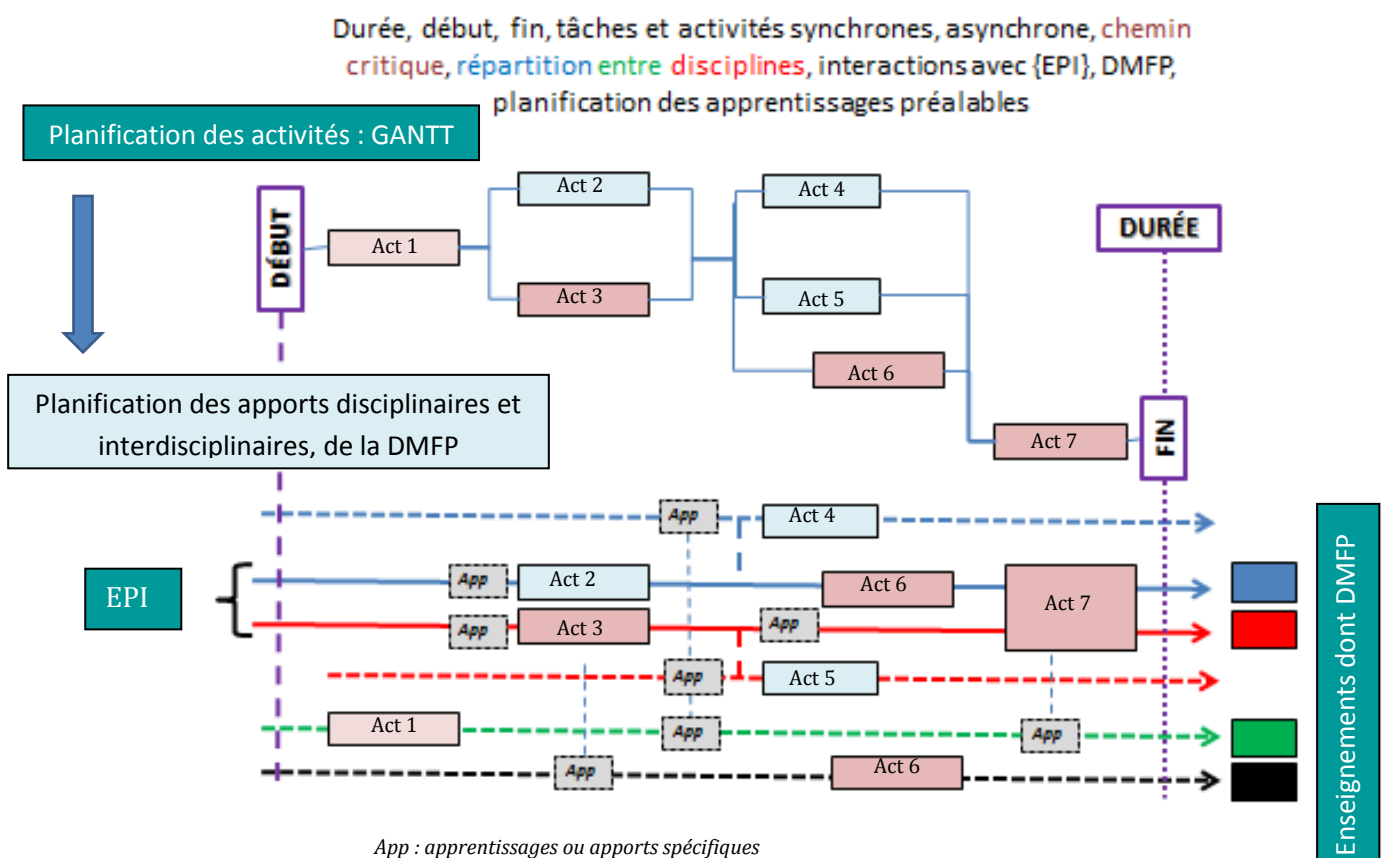
- ▶ J'apprends à me connaître ;
- ▶ J'identifie mes préférences et centres d'intérêts ;
- ▶ Je découvre et explore un métier que je souhaite faire ;
- ▶ Je le compare avec d'autres métiers proches de mes centres d'intérêts ;
- ▶ Je visite des entreprises, salons, forums, je découvre d'autres métiers ;
- ▶ Je rencontre et échange avec des professionnels ;
- ▶ Je rencontre et échange avec des élèves, étudiants, apprentis ;
- ▶ J'affine mon projet personnel d'orientation.

Exemple des étapes d'un projet d'accompagnement des périodes de stage (point de vue élève) :

- ▶ J'apprends à rédiger un CV ;
- ▶ J'apprends à rédiger une lettre de motivation ;
- ▶ J'apprends à mieux communiquer, à l'écrit, à l'oral ;
- ▶ J'apprends à rechercher une entreprise d'accueil.

- ▶ J'exploite mes périodes de stage et d'immersion ;
- ▶ Je conforte mon projet d'orientation en rédigeant des synthèses sur ce que j'ai découvert, exploré, appris ;
- ▶ J'alimente folios, mon portfolio numérique :
 - stage obligatoire : contexte du métier, ce qui m'a plu, contraintes
 - activités et tâches, savoirs associés, savoir-faire mobilisés ;
 - voies de formation qui conduisent au métier envisagé ;
 - techniques, outils, méthodes, importance du numérique dans l'activité menée ;
 - parcours possibles : poursuites d'études, insertion professionnelle, formation initiale sous statut de l'apprentissage, FC.

Des outils pour planifier et s'organiser via l'ENT ou les outils de travail collaboratif



FICHE 4

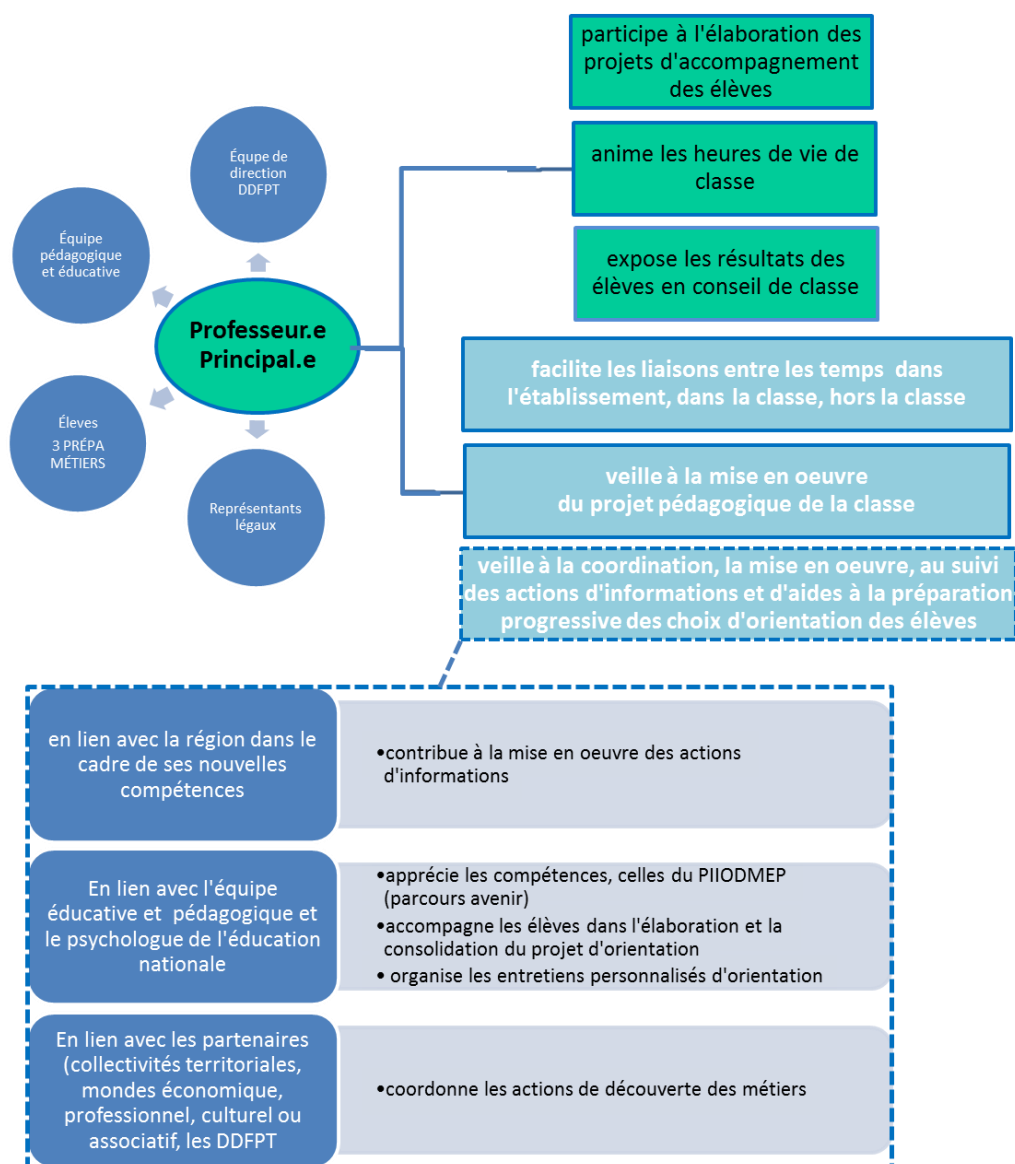
Assurer le rôle de professeur principal, et celui de professeur référent chargé de suivre quelques élèves

La circulaire N°2018-108, du 10 octobre 2018 parue au BOEN du 11 octobre 2018, définit les différentes missions du professeur principal dans les collèges et les lycées :

- le suivi des acquis scolaires et de l'évaluation des élèves ;
- l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- l'implication dans la vie de classe et de l'établissement ;
- l'orientation.

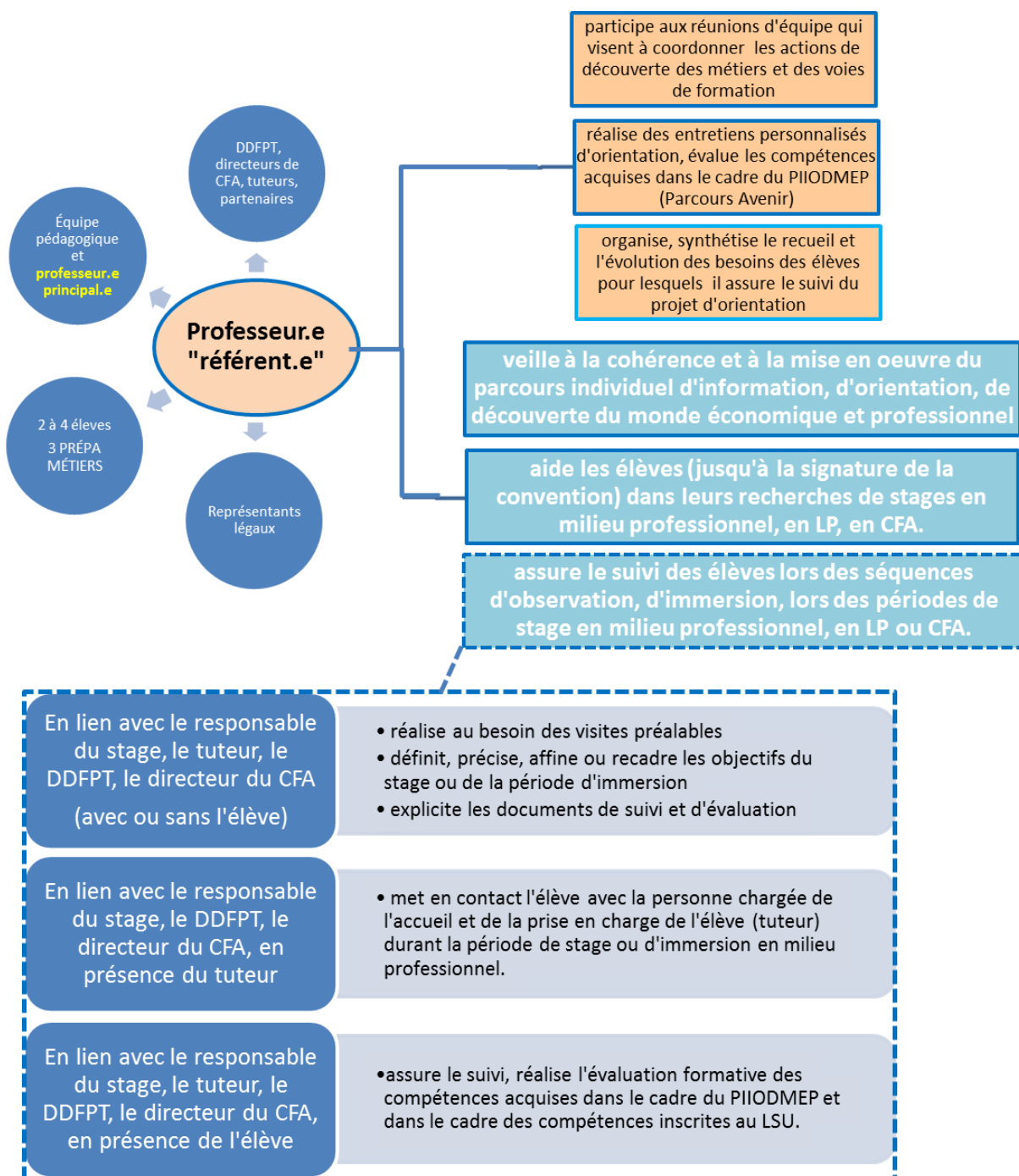
BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En 3^e PRÉPA-MÉTIER, ce rôle peut être complété dans le cadre de son animation et des relations qu'il aura à entretenir par la figure suivante :



Dans le cadre des heures du suivi des stages et périodes d'immersion, du projet d'orientation des élèves, il est souhaitable, comme pour le suivi des élèves à besoins particuliers par un professeur référent, comme dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des périodes de formations en milieu professionnels pour les élèves de la voie professionnelle, de répartir le suivi individualisé des élèves de la classe de 3^e PRÉPA-MÉTIERs au sein de l'équipe pédagogique. Ainsi chaque professeur pourra être **chargé de suivre individuellement quelques élèves**.

En 3^e PRÉPA-MÉTIERs, ce rôle peut être complété dans le cadre de ses missions et des relations qu'il aura à entretenir par la figure suivante :



FICHE 5

Évaluer des compétences



Qu'est-ce qu'une compétence ?

« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. »
(socle commun de connaissances, de compétences et de culture)

Cette définition s'emploie pour les compétences du socle commun et celles qui en découlent car travaillées dans les disciplines et parcours.

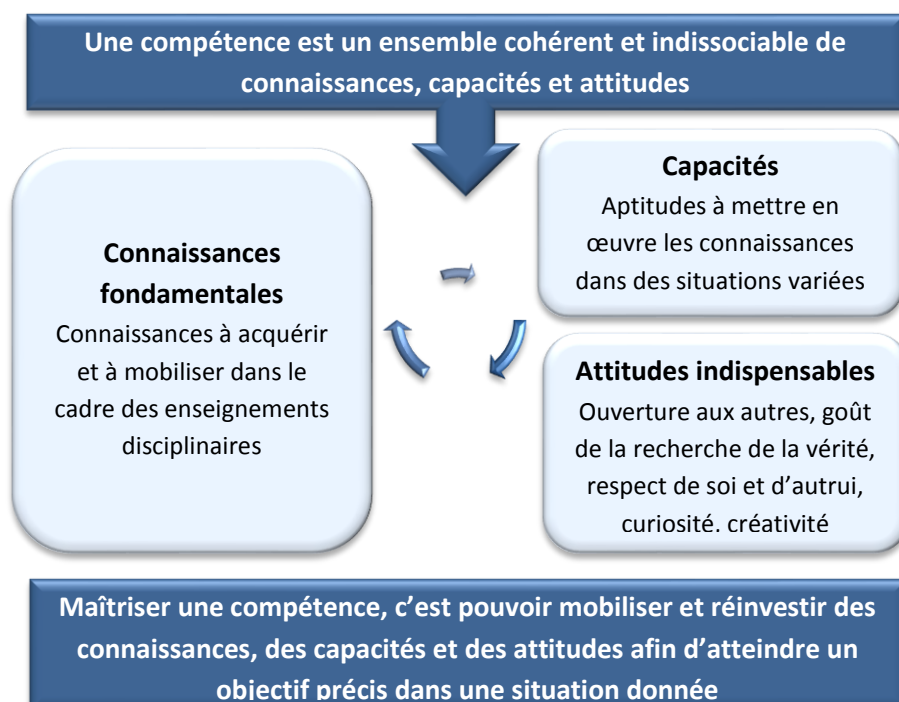
Dans cette fiche

La mise en oeuvre de
l'évaluation des compétences

Définition selon la direction générale de l'enseignement scolaire
(DGESCO)

Mettre l'évaluation au
service des apprentissages
et des progrès des élèves

L'enseignant évaluateur



Le positionnement de l'élève au regard des huit composantes du socle reste l'aboutissement d'une construction collective par l'équipe enseignante et éducative de la 3^e PRÉPA-MÉTIERS.

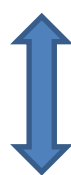
Il convient en amont de définir des observables communs pour expliciter ce que l'élève doit être capable d'atteindre en fin de cycle 4 dans chacun des 8 composantes du socle.

Articuler les programmes d'enseignement, la découverte des métiers et des formations professionnelles et la maîtrise des compétences

Il est essentiel d'amener l'élève à mobiliser de manière autonome ses ressources dans le cadre de tâches complexes ou d'une démarche de résolution de problème où il prendra des initiatives.

C'est pourquoi, il est important de proposer à l'élève des situations d'apprentissage diversifiées qui mettent en jeu l'autonomie et la prise d'initiative : il lui sera ainsi demandé de conduire des raisonnements ou des recherches de procédures pour résoudre la situation rencontrée.

Pour aider les équipes enseignantes et éducatives, le document publié sur Eduscol « **Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** » apporte des éléments pour l'appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4. Il présente un ensemble de « contextes et/ou situation possibles d'évaluation ».



éduSCOL Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

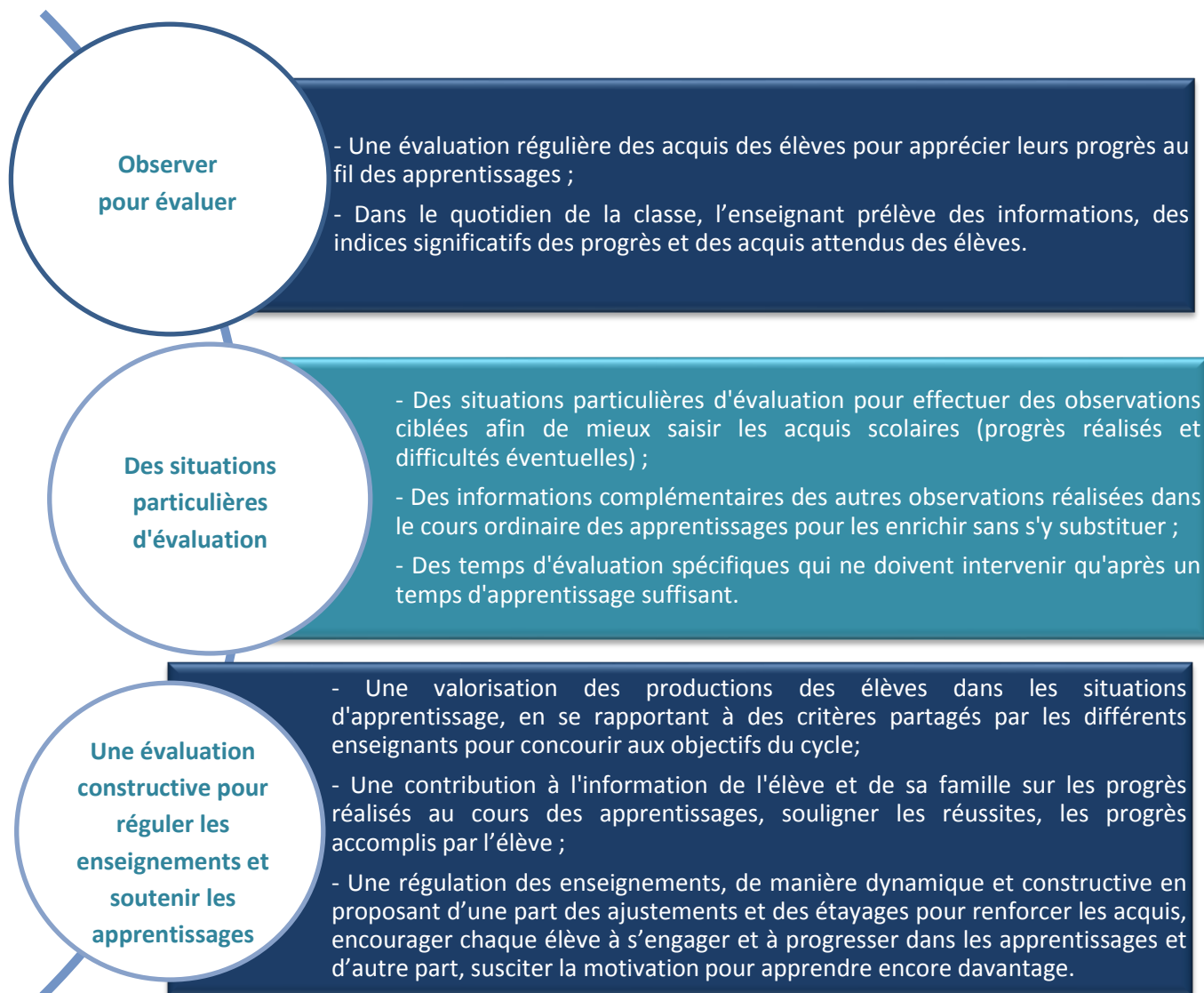
CYCLES 2 3 4

> COMPÉTENCES DU SOCLE

Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
Éléments pour l'appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4

Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves, (Eduscol – 25 juillet 2016)

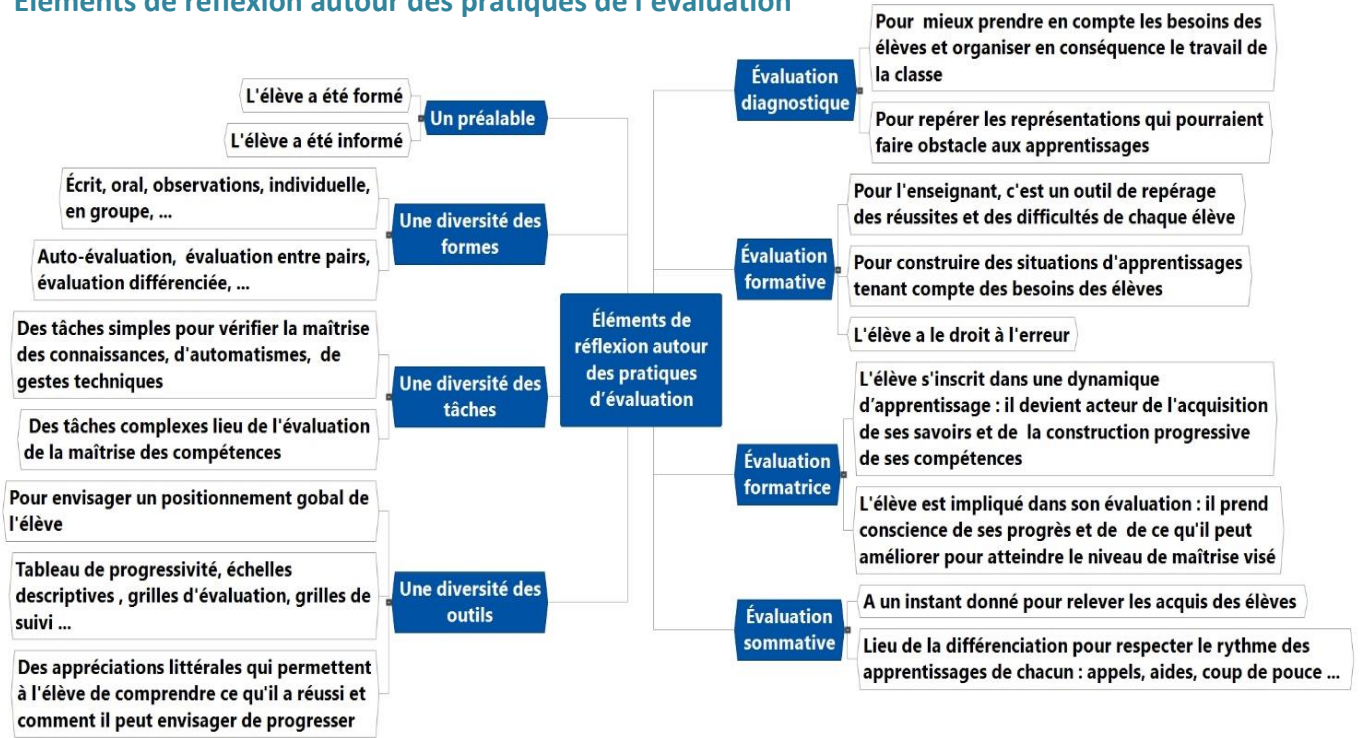
L'évaluation est respectueuse des rythmes d'apprentissage de chaque élève. Elle est harmonisée entre les enseignants et avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.



Une évaluation positive au service des progrès de l'élève.

« L'évaluation des acquis de l'élève, menée en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture est réalisée par les enseignants, avec, le cas échéant, la collaboration de l'équipe éducative. **Elle a pour fonction d'aider l'élève à progresser et de rendre compte de ses acquis [...].** En fonction de ce bilan, les enseignants proposent des modalités d'accompagnement afin de permettre à l'élève d'atteindre les objectifs du cycle. » (BO n°3 du 21 janvier 2016)

Éléments de réflexion autour des pratiques de l'évaluation



Points de vigilance :

- ✓ développer aussi le domaine 2 du socle commun « les méthodes et outils pour apprendre » en amont et en aval de l'évaluation ;
- ✓ développer une réflexion pédagogique collective pour une approche commune au sein de l'équipe pédagogique et éducative ;
- ✓ veiller à la communication des résultats des évaluations vers les parents et responsables légaux de l'élève.

L'objectif est d'évaluer pour faire réussir les élèves en déplaçant la focale des notes et des moyennes sur celle des apprentissages. Il ne s'agit pas pour autant de créer des modalités d'évaluation complexes qui créent chez les professeurs et les élèves une pression évaluative mais de repenser l'évaluation collectivement comme une démarche de formation à part entière associant davantage l'élève.

Le livret scolaire de la scolarité obligatoire

